



HAL
open science

Visions et construction d'un territoire, l'Oisans au cours des années 1960

Dorothee Fournier

► **To cite this version:**

Dorothee Fournier. Visions et construction d'un territoire, l'Oisans au cours des années 1960. CIST2016 - En quête de territoire(s) ?, Collège international des sciences du territoire (CIST), Mar 2016, Grenoble, France. pp.193-200. hal-01353640

HAL Id: hal-01353640

<https://hal.science/hal-01353640v1>

Submitted on 12 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Visions et construction d'un territoire, l'Oisans au cours des années 1960

AUTEURE

Dorothée FOURNIER, Sport et environnement social (France)

RÉSUMÉ

La création du comité interministériel à l'aménagement de la montagne par décret du 19 novembre 1960 amorce une politique nationale de développement touristique qui entend faire passer les territoires de montagne de l'archaïsme à la modernité. En Oisans les acteurs locaux, au motif de leur survie et en quête de réorientation économique, consentent à cette vision normative par une course à l'équipement en infrastructures de loisirs. Les controverses à propos de la montagne saccagée semblent gommées par l'espoir de chaque village de devenir un lieu dédié aux sports d'hiver. Mais les deux grands ensembles touristiques en pleine expansion et le projet de création d'un parc national amènent à interroger cette dynamique asymétrique. Par une analyse de la presse locale à l'échelle de l'Oisans au cours de la décennie 1960, cet article propose d'explorer, dans une perspective historique et au prisme du concept d'innovation, les processus par lesquels pratiques sportives, acteurs et espaces interagissent pour faire apparaître de nouvelles réalités territoriales.

MOTS CLÉS

Oisans, innovation, loisirs sportifs, identité, représentation

ABSTRACT

A 19th November 1960 French decree gave birth to the interministerial committee dedicated to mountains development. This committee initiated a national policy for touristic development so as to bring more modernity to mountain territories. In the Oisans area, local stakeholders, on the grounds of their own survival, while looking for economic reorientation, agree with this vision as a real identity lobby, through a quest for leisure infrastructures. Controversies about mountain sacking seem to be rubbed out by each village's hope to become a place dedicated to winter sports. However, both the two rapidly expanding big tourist spots and the national park project bring us to question this uneven dynamics. By analysing the 1960s local press on Oisans' scale, this article offers to explore, in a historical way and through the prism of the innovation concept, the process through which sports practice, stakeholders and areas interact to bring new territorial realities to life.

KEYWORDS

Oisans, Innovation, Recreational sports, Identity, Representation

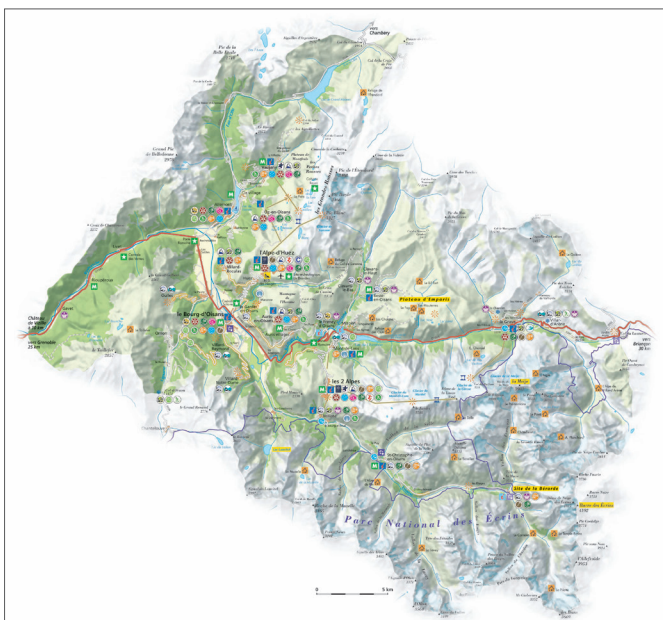
INTRODUCTION

Cette communication vise à décrypter, par une analyse micro-historique à l'échelle de l'Oisans¹ (voir carte 1), les processus socioculturels ayant amené au remodelage de l'espace montagnard par l'extension des loisirs de masse. Les sources permettent de

1 Cette étude porte sur l'Oisans au sens géographique incluant, au-delà des vingt communes du département de l'Isère, les deux communes du département des Hautes-Alpes.

dégager les visions et motivations ayant conduit des acteurs, locaux ou extérieurs au territoire, à transformer la montagne. L'invention de la montagne touristique (Boyer, 1996) montre les relations complexes qui s'établissent entre représentations et pratiques des élites et des populations locales dans la construction de ce nouveau territoire. Non plus observée sous l'angle du retard, la montagne devient un laboratoire pertinent pour analyser les mutations sociales et culturelles, amenant à considérer le développement du tourisme en montagne *via* les pratiques de loisirs sportifs comme une innovation (Attali *et al.*, 2014). L'observation d'une évolution dans la durée invite l'historien à interroger ce concept comme l'une des modalités du changement. Ce concept pose la question des normes au prisme de la diversité sociale et culturelle des pratiques qui se déroulent en montagne. Il permet d'interpréter les modes d'appropriation opérés par ces acteurs, qu'il s'agisse d'inventeurs ou des usagers des innovations étudiées, et leurs effets en matière de transformation des sociétés.

Carte 1. Carte touristique de l'Oisans. Source : Oisans Tourisme



L'innovation, notion plurielle, largement invoquée dans un contexte de changement global, a été investiguée selon différentes approches. Cette recherche s'inscrit dans une perspective socioculturelle de l'innovation en la considérant comme un processus faisant émerger de nouvelles pratiques que le corps social s'approprié et contribue à diffuser. L'exposé suivant emprunte les apports théoriques à des auteurs ayant pris pour cadre l'entreprise (Alter, 2013) tout en se focalisant sur un autre objet : les loisirs sportifs. Il présente le processus par lequel le tourisme de sports d'hiver s'implante en Oisans au cours des années 1960. Une première partie met en évidence l'accueil favorable qu'il reçoit en raison de sa connotation innovante. Une deuxième partie s'intéresse à sa

diffusion. Élément central pour Norbert Alter, la diffusion « fait culturel par excellence », permet d'observer l'implication (ou la non-implication) de différentes catégories d'acteurs. Les travaux d'Akrich, Callon et Latour, (2006) sur « l'intéressement » font écho à l'adhésion croissante de la population au tourisme en Oisans. Une troisième partie illustre les obstacles à l'innovation. L'institutionnalisation (appropriation de l'innovation par l'institution selon Alter) parce qu'elle fige le processus en le normant, peut constituer un blocage. Autre facteur, avant la reconnaissance d'une nouvelle norme, les promoteurs de l'innovation se trouvent en conflit avec l'ordre établi. Cette question du rapport à l'ordre a été décrite par Howard Becker (1966). Si des obstacles existent, ils peuvent aussi être levés grâce à des systèmes de coopération. Akrich, Callon et Latour font référence à la notion de compromis.

1. ENTRER DANS LA MODERNITÉ

Le tourisme, mutation culturelle bénéfique, mutation économique nécessaire

Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'imaginaire social européen se tourne vers une valorisation des espaces de montagne. En France l'épanouissement de l'alpinisme jusqu'au milieu du XX^e siècle offre à l'Oisans sa renommée. Mais à partir des années 1960, un glissement socioculturel sans précédent s'opère. La culture de masse (Rioux et Sirinelli, 2002), processus engagé depuis le début du XX^e siècle, transforme les usages ludo-sportifs notamment dans les pratiques de montagne. Le ski se diffuse avec l'accroissement du temps libre. Il devient moteur des vacances hivernales et norme culturelle. Ses retombées économiques incitent l'État à équiper la montagne par une politique d'aménagement soutenue (IV^e puis V^e plan, 1962-1970). Dès 1960 un comité interministériel permanent dédié aux problèmes d'action régionale et d'aménagement du territoire entend mener une politique rationnelle. Il a pour objectifs de créer quelques grands ensembles touristiques, soutenir un équipement complémentaire par une aide aux petites stations en évitant le saupoudrage des crédits.

Comme dans d'autres territoires ruraux le contexte économique des années 1960 en Oisans est marqué par la forte hémorragie de la population agricole. Les villages se situent en dehors de l'emploi industriel et touristique. Leur mort annoncée traduit une volonté de résister. Considérant les difficultés de l'agriculture et conscient de l'essor économique induit par le tourisme, l'État entend pallier l'exode rural et le vieillissement de la population en créant des liens entre agriculture et tourisme. Pour le département de l'Isère l'activité touristique conditionne la prospérité d'une partie de son territoire. Mais cette expansion économique reste étroitement tributaire d'un réseau de communications rapides et en bon état.

De l'archaïsme à la modernité

Du côté des villages, garants des traditions ancestrales, le rapport à la montagne est vécu comme une contrainte, laquelle l'État doit pallier. La presse illustre une vie difficile dans une nature hostile bien que magnifiée. Elle caricature une certaine frange de la population, le guide ou le paysan portant la rudesse de son environnement. Cette image de la montagne rétrograde, relayée par le discours commun et transmis de longue date par les récits de voyage et l'administration (Granet-Abisset, 2001), s'oppose à une autre figure de l'Oisans, celle du progrès incarnée par l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes qui poursuivent leur ascension spectaculaire. En février 1963, l'ouverture

du troisième tronçon du téléphérique du Pic Blanc, « atout maître de l'Alpe d'Huez », signe « la plus audacieuse installation de remontées mécaniques après celle de l'Aiguille du Midi » et fait de l'Alpe d'Huez une station classée parmi les mieux équipées d'Europe.

Les courbes démographiques (source : INSEE) présentées ci-dessous symbolisent « des territoires » de l'Oisans. Huez, Mont de Lans et Venosc² appartiennent à l'Oisans « moderne » lié au développement des sports d'hiver (figure 1). Les villages (quelques exemples sélectionnés en raison de leur apparition récurrente dans la presse locale) représentent l'Oisans « archaïque » agricole et non impacté par le tourisme (figure 2). Enfin, une zone semble être exclue du processus d'innovation, l'Oisans post-industriel représenté par la commune de Livet-et-Gavet (figure 3) fait figure d'oublié du territoire (Gumuchian *et al.*, 2003).

Figure 1. Démographie des stations de sports d'hiver : l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes (Mont de Lans et Venosc) entre 1962 et 1975

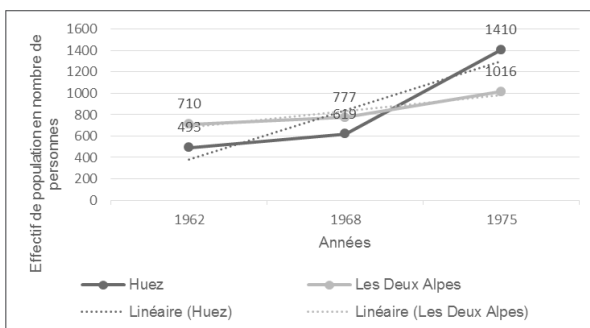
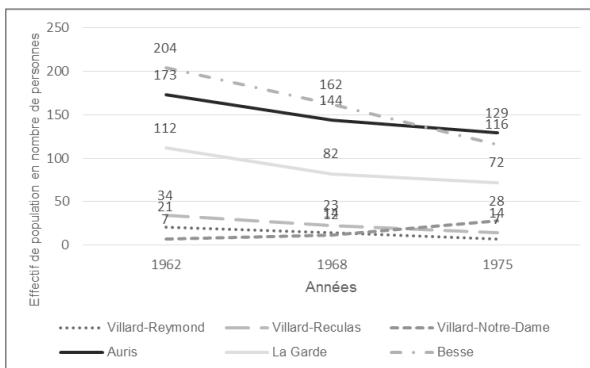
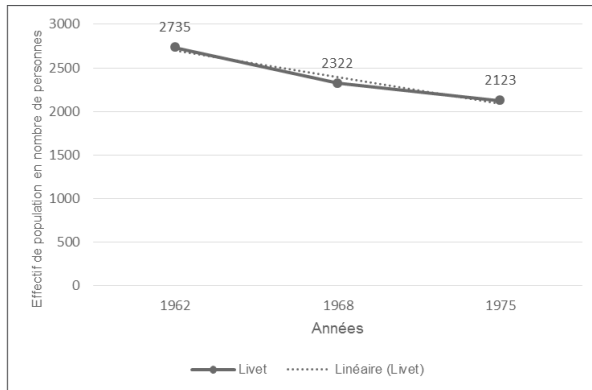


Figure 2. Démographie des « villages perdus » de l'Oisans entre 1962 et 1975



2 Pour une lisibilité de la population à l'échelle de la station des Deux Alpes, les effectifs des communes de Mont de Lans et de Venosc, qui constituent la station des Deux Alpes, ont été additionnés.

Figure 3. Démographie de l'Oisans post-industriel. Livet-et-Gavet entre 1962 et 1975



2. DES PROJETS AUX RÉALISATIONS : DIFFUSION DE L'INNOVATION

Croire au tourisme, vision globalisante, normative, donne sens au développement touristique qui semble incontournable et donne corps aux projets d'équipement. Les villages à l'écart du processus se rêvent en stations de sports d'hiver, espérant une inversion des mouvements migratoires. Les idées fleurissent tout azimut. Cinq remontées mécaniques sont envisagées à Villard-Notre-Dame qui entend « inscrire le ski sur le livre de l'avenir » grâce au glacier permanent du Rochail, qui autorise le ski toute l'année. Comme en conviennent Tétart et Milza (2007), le principe de mimétisme collectif pèse sur l'extension des pratiques. Ces auteurs rappellent que le parc de remontées mécaniques des stations des Alpes passe de 1 000 à 2 600 entre 1966 et 1974 (160 % en huit ans).

En Oisans, deux phases sont à distinguer dans la mise en place des projets.

Dès 1960 les communes entendent obtenir des aides de l'État par une injonction au désenclavement. Elles se considèrent isolées et inaccessibles en raison de routes jugées inadaptées et de difficultés liées au déneigement. L'accent est mis sur les infrastructures routières. Le compte-rendu de la réunion des maires du canton dans l'édition locale du *Dauphiné libéré* du 4 novembre 1961 illustre parfaitement les revendications de cette terre « d'agriculture d'acharnement » chère à Raoul Blanchard : aménagement des routes pour développer le tourisme (Mizoën), classement de la route de Maronne dans le réseau départemental (Auris), élargissement de la route d'accès et intensification des travaux de déneigement (Mont de Lans), création d'un syndicat des communes touristiques de l'Oisans (Ornon), installation d'une cabine téléphonique (La Bérarde), téléphérique de Bourg d'Oisans à Prégentil (Villard-Reymond), accessibilité de la route en hiver (Villard-Reclus). Le préfet Maurice Doublet, en tant que représentant de l'État, se veut rassurant : « L'administration que je représente vous aidera [...] car la montagne a droit à des égards spéciaux ».

Dans une deuxième phase, cet enthousiasme de l'or blanc s'articule très nettement autour des Jeux de Grenoble, retransmis par la télévision et suivis par des millions de spectateurs. Portés par une forte volonté politique, ils ont des retombées sur

l'équipement et la politique du « droit » aux sports d'hiver. L'Oisans, dont seule l'Alpe d'Huez accueille une épreuve olympique, le bobsleigh, bénéficie de quelques opérations non comprises dans les enveloppes du V^e plan mais dont la réalisation sera menée à bien en vue des Jeux Olympiques de 1968 : élargissement de la route vers Huez, amélioration de la rampe des Commères permettant l'accès aux Deux Alpes et élargissement du rond-point de la RN 91 au niveau de Vizille (1966). Une série de projets se cristallisent entre 1968 et 1969. À Bourg d'Oisans, l'inauguration du caravanning du Vernis en 1968 est suivie en 1969 de l'ouverture d'une patinoire naturelle et de l'inauguration du téléski des Auberts en remplacement d'un fil-neige. Cette même année, le téléski d'Allemont est inauguré en présence de nombreuses personnalités, dont le député Robert Aymar. Des projets côté Belledonne sont envisagés. Auris lance une enquête d'utilité publique pour l'aménagement touristique de la station des Orgières. La société anonyme du télénacelle de Venosc est constituée et doit permettre de relier Venosc aux Deux Alpes en 15 minutes évitant les 26 kilomètres de contournement par la route du Chambon.

3. OBSTACLES À LA DIFFUSION DE L'INNOVATION

L'Institutionnalisation comme blocage : l'exemple de Villard-Reymond

En 1961, considérant l'intérêt pour le développement touristique du canton, Bourg d'Oisans inscrit deux projets au plan d'aménagement de la région : la route reliant Villard-Notre-Dame à Villard-Reymond et le téléphérique reliant Bourg d'Oisans au Signal de Prégentil (projets déjà évoqués avant-guerre). Les pouvoirs publics sont sollicités. Arguant de la seule raison valable pour obtenir une aide de l'État : le désenclavement, Bourg d'Oisans et Villard-Reymond obtiennent l'ouverture d'un télé-service le 20 juin 1964, consécutivement à un hiver rude. Celui-ci permet d'assurer toute l'année le transport des denrées dont le lait. En janvier 1965, la commune de Bourg d'Oisans prend acte du rapport du service des ponts et chaussées refusant de donner un avis favorable à la construction d'une télécabine de Bourg d'Oisans à Villard-Reymond au motif des risques potentiels liés au sauvetage en cas d'accident. À la place, ils suggèrent l'installation d'un téléphérique. Malgré les coûts d'une telle infrastructure, Bourg d'Oisans décide de poursuivre l'étude. Mais l'incapacité financière au niveau des communes et le désengagement de l'État mettent fin au projet.

Aménagement et protection de la nature : entre conflits et coopération

L'idée d'une remontée mécanique entre La Grave et La Meije remonte à 1894 (chemin de fer à crémaillère) et le premier projet de téléphérique en 1933 provoque un véritable tollé en prévoyant d'aser le Grand Pic de la Meije de plusieurs mètres pour y implanter la gare d'arrivée et un restaurant. Les pratiquants de la haute montagne s'opposent farouchement à cette solution. Il s'agit de protéger La Meije où l'alpinisme est symboliquement né. Mais le projet est repris en 1958 par Ernest Juge, maire de La Grave, conseiller général des Hautes-Alpes, d'autant qu'à Chamonix le téléphérique de l'Aiguille du Midi, puis de la vallée Blanche, sont mis en service en 1955 et 1957. À nouveau des oppositions se font jour, cette fois de manière moins affirmée car l'objectif est non seulement de transformer La Grave en centre d'alpinisme mais également en centre de ski toutes saisons. À l'instar de Lucien Devies, président du Club alpin français (CAF) (Hoibian *et al.*, 2004), les « antis » opposés à l'équipement de la Meije ne conçoivent pas que la haute montagne puisse être ouverte à un large public. Ils se rangent pourtant

au projet de téléphérique en direction de La Lauze, faisant le jeu des aménageurs car dans la perspective de création d'emplois permanents grâce au ski d'été, les arguments économiques et sociaux l'emportent. En 1963, la proposition du tracé atteignant le col des Ruillans est validée et, dans l'attente des financements nécessaires à la construction du téléphérique, la commune de La Grave installe dès 1964 quelques remontées mécaniques au Chazelet.

En miroir de l'équipement touristique de La Grave, le projet de création d'un parc en Haut-Dauphiné émerge à la même période. La création du parc de la Vanoise en 1963 et la politique d'équipement de La Meije créent une nouvelle dynamique qui relance le projet de parc dans les Écrins dans le cadre de l'opération de rénovation rurale lancée par l'État. Pour le ministre Bettencourt chargé du plan et de l'aménagement, développement économique et aménagement d'un parc ne sont pas contradictoires. Le projet de parc sert ainsi un double argumentaire : en direction des défenseurs de la nature par une politique de préservation et en direction des aménageurs au motif de la fréquentation touristique. Parmi les promoteurs du projet, se trouvent des universitaires dont Germaine Veyret, Philippe Traynard et Pierre Préau, mais également des membres du CAF tels que Lucien Devies, ou encore Roger Canac, membre de Peuple et Culture et vice-président des guides du Vénéon.

En mai 1969, l'affaire de la Vanoise qui ampute de 2 500 hectares le parc pour la réalisation de Val Thorens et Val Chavière, fait réagir vivement le CAF auquel s'associe le Touring Club de France. Ils considèrent cet acte comme la déprédation d'un patrimoine national. De nombreuses associations inquiètes devant le développement de stations nouvelles entendent protéger la haute montagne. Conscient des difficultés en Vanoise, Paul Dijoud, député des Hautes-Alpes, se veut rassurant : « Un parc n'est pas une sorte de musée duquel l'homme est exclu ». Des crédits sont mis à la disposition du préfet des Hautes-Alpes pour commencer les études. Le 12 octobre 1969 a lieu une première réunion pour la création d'un comité d'action pour le parc national des Écrins.

RÉFÉRENCES

- Akrich M., Callon M., Latour, B., 2006, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des Mines.
- Alter N., 2013, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF.
- Attali M., Dalmasso A., Granet-Abisset A.-M. (dir.), 2014, *Innovation en territoire de montagne. Le défi de l'approche interdisciplinaire*, Grenoble, PUG.
- Becker H. S., 1966, *Outsiders, studies in the sociology of deviance*, London, The Free Press.
- Boyer M., 1996, *L'invention du tourisme*, Paris, Gallimard.
- Gumuchian H., Grasset É., Lajarge R., Roux E. (dir.), 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Économica.
- Hoibian O., Herzog M., CAF (dir.), 2004, *Actes du colloque « Lucien Devies, la montagne pour vocation »*, organisé par le comité scientifique de la Fédération des clubs alpins français, Paris-Budapest-Torino, mai 2003, L'Harmattan.
- Granet-Abisset A.-M., 2001, « "Retard et enfermement". Érudits et historiens face aux sociétés alpines (XIX^e-XX^e siècles) », *Le monde alpin et rhodanien*, numéro spécial « Le temps bicolé. Les représentations du progrès (XIX^e-XX^e siècles) », Pelen J.-N., Granet-Abisset A.-M. (coord.), 3/2001, pp. 55-76.
- Rioux J.-P., Sirinelli J.-F. (dir.), 2002, *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard.

Tétart P., Milza, P. (dir.), 2007, *Histoire du sport en France. 2. De la Libération à nos jours*, Paris–Le Mans, Vuibert–Musée national du sport-Université du Maine.

L'AUTEURE

Dorothee Fournier

Sport et environnement social

Université Grenoble-Alpes

dorothe.fournier@gmail.com